



# Étude Finances Locales 2018



## COMMUNES DE LA PROVINCE DE NAMUR: BUDGETS 2018 ET ÉVOLUTION SUR LES 6 DERNIÈRES ANNÉES

Fidèle à la tradition, Belfius Banque présente son état des lieux des finances locales. Une étude qui, cette année, porte non seulement sur les budgets communaux 2018, mais s'attache également, à la veille des élections d'octobre, à dresser l'évolution des finances locales au cours de la mandature qui s'achève.

En complément du dossier de presse relatif à l'ensemble des pouvoirs locaux des trois Régions du pays, Belfius a également procédé à une analyse détaillée des finances communales à l'échelle provinciale.

Parmi les chiffres et tendances pour les communes de la province de Namur, épinglons notamment:

- > La province de Namur compte 38 communes qui abritent 491.285 habitants, soit 13,6% de la population wallonne.
- > Pour 2018, les communes de la province ont inscrit à leur budget initial un montant total de **dépenses ordinaires** à l'exercice propre correspondant à **1.284 EUR par habitant** (moyenne régionale: 1.469 EUR par habitant). Depuis le début de la présente mandature, les dépenses ordinaires des communes de la province de Namur ont progressé à un rythme de +3,7% par an en moyenne (moyenne pour l'ensemble des communes wallonnes: +2,0%).
- > Les **dépenses de personnel** (hors personnel enseignant) budgétisées pour 2018 s'élèvent à **523 EUR par habitant** (moyenne régionale: 575 EUR/hab.). Au cours de la législature, cette catégorie de dépenses, qui est proportionnellement la plus importante dans les budgets communaux, a affiché une hausse de l'ordre de +1,8% par an en moyenne (moyenne régionale: +0,5%).
- > Depuis la constitution des zones de police et plus récemment des zones de secours, les **dépenses de transfert** occupent une place déterminante dans les budgets des communes wallonnes (plus de 30% des dépenses totales). Ces transferts constituent par ordre d'importance la deuxième catégorie de dépenses ordinaires.
- > La dotation que les communes de la province de Namur ont budgétisé en 2018 pour équilibrer le budget de **leur CPAS** représente en moyenne **129 EUR par habitant**. Depuis le début de la mandature, les dépenses communales en faveur du CPAS ont évolué selon un rythme de +3,1% par an en moyenne en province de Namur, contre 2,8% pour l'ensemble de la Wallonie.
- > Les communes consacrent des moyens importants à la politique de sécurité, que ce soit au travers de la dotation à leur zone de police, ou de la zone de secours. C'est ainsi que les communes namuroises consacrent en moyenne **118 EUR par habitant à leur zone de police et 57 EUR par habitant à leur zone de secours** (moyenne régionale: respectivement 135 EUR/hab. et 57 EUR/hab.). À noter que ces dépenses présentent de fortes disparités selon les communes.

- > Les **recettes fiscales** des communes wallonnes s'établissent à 2,5 milliards EUR selon les budgets 2018 (soit 703 EUR par habitant) et contribuent à près de la moitié du financement du budget ordinaire. Les taxes dites additionnelles (principalement à l'IPP et au précompte immobilier) procurent 79% des recettes fiscales, tandis que le solde provient de taxes spécifiquement locales (taxe sur les déchets, sur l'occupation du domaine public...). En province de Namur, les recettes fiscales inscrites aux budgets 2018 correspondent à **710 EUR par habitant**, un montant qui a augmenté de +3,1% en moyenne par an au cours de la mandature (contre 4,1% pour l'ensemble des communes wallonnes). Les **additionnels à l'IPP** représentent **304 EUR par habitant** (moyenne régionale: 271 EUR/hab.) et les **additionnels au précompte immobilier 255 EUR par habitant** (moyenne régionale: 265 EUR/hab.)
- > Depuis le resserrement des conditions d'équilibre imposé à l'exercice propre par les autorités de tutelle en 2014, la quasi-totalité des communes wallonnes présentent un budget 2018 en équilibre à l'exercice propre. En province de Namur, **l'excédent des communes à l'exercice propre** correspond à **10 EUR par habitant**. À **l'exercice global**, le solde dégagé par les communes de la province de Namur selon les budgets 2018 s'établit à 68 EUR par habitant. Bien qu'excédentaire, le solde à l'exercice global subit, comme quasi partout en Wallonie, une érosion progressive (-5,3% par an) en raison de l'impact du résultat relatif aux exercices antérieurs (boni ou mali reporté) et du poids croissant de la cotisation de responsabilisation (imputée jusqu'à présent aux exercices antérieurs).
- > Au cours de la présente mandature, les **investissements communaux** ont enregistré une évolution assez atypique en Wallonie. En effet, après avoir enregistré deux baisses successives de plus de 15% en 2013 et 2014, les projets d'investissement ont connu un premier rebond de 9,5% en 2015, suivi d'une forte hausse (+25%) en 2016, puis d'un nouveau recul de 6,4% en 2017 et finalement d'une progression de l'ordre de +5% en 2018. En province de Namur, les investissements budgétisés pour 2018 s'élèvent à **499 EUR par habitant** (moyenne régionale : 464 EUR/hab.), soit une progression de +1,7% par rapport à 2017. Sur l'ensemble de la mandature, le taux de croissance moyen annuel des investissements dans les budgets des communes s'établit à +8,3%. Près d'un **tiers du montant total des investissements budgétisés concerne la voirie (31,54%)**. Suivent ensuite dans le top 5 des domaines d'investissement: la culture, les loisirs et les cultes; l'administration générale; la salubrité publique et l'enseignement.
- > **Pour plus d'infos, voir tableau «Communes de la province de Namur» joint en annexe.**

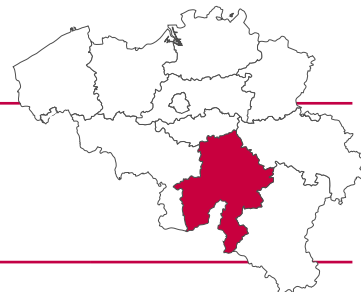
## Research

Geert Gielens: geert.gielens@belfius.be  
+32 2 222 70 84

Arnaud Dessoay: arnaud.dessoay@belfius.be  
+32 2 222 31 16

Anne-Leen Erauw: anne-leen.erauw@belfius.be  
+32 2 222 56 10





## Communes de la province de **NAMUR** Budgets 2018 et évolution sur 6 ans

Service ordinaire	Budgets 2018	en EUR/hab.	Tx croiss. 2017-2018	Tx croiss. 2012-2018
Personnel		523	2,9%	1,8%
Fonctionnement		213	1,8%	1,1%
Transferts		399	3,9%	6,7%
CPAS		129	2,8%	3,1%
Zone de police		118	2,9%	4,4%
Zone de secours		57	10,6%	-
Autres dotations		94	1,6%	10,1%
Dettes		147	1,5%	3,7%
Prélèvements		3	1,0%	120,2%
<b>Total dépenses ordinaires</b>		<b>1.284</b>	<b>2,9%</b>	<b>3,7%</b>
Fiscalité		710	1,3%	3,1%
Add IPP		304	1,1%	2,6%
Add Pri		255	1,7%	2,4%
Autres taxes add.		13	3,3%	1,5%
Taxes locales		138	1,0%	5,7%
Fonds - Dotations		286	4,3%	2,6%
Subsides		184	5,6%	5,5%
Prestations		83	5,0%	8,2%
Produits financiers		25	-3,9%	-8,8%
Prélèvements		5	46,0%	1,7%
<b>Total recettes ordinaires</b>		<b>1.294</b>	<b>2,8%</b>	<b>4,7%</b>
<b>Solde ex. propre</b>		<b>10</b>	<b>-5,8%</b>	<b>96,1%</b>
Dép. ex. antérieurs		9	25,6%	-6,5%
Dép. prélèvements		29	-9,4%	-8,1%
<b>Dep. ex. global</b>		<b>1.322</b>	<b>2,7%</b>	<b>3,1%</b>
Rec. ex. antérieurs		94	2,1%	-13,5%
Rec. prélèvements		3	3,0%	2,8%
<b>Rec. ex. global</b>		<b>1.391</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,3%</b>
<b>Solde ex. global</b>		<b>68</b>	<b>3,9%</b>	<b>-5,3%</b>
Service extraordinaire - Investissements	Budgets 2018	en EUR/hab.	Tx croiss. 2017-2018	Tx croiss. 2012-2018
Communes		499	1,7%	8,3%
Ventilation fonctionnelle 2018 (En % total)	Administration générale		19,45%	
	Police		0,05%	
	Incendie		0,01%	
	Voirie		31,54%	
	Économie		3,99%	
	Enseignement		7,55%	
	Culture-Loisirs-Cultes		24,10%	
	Aide sociale		1,76%	
	Salubrité publique		11,55%	
	Non ventilable		0,00%	